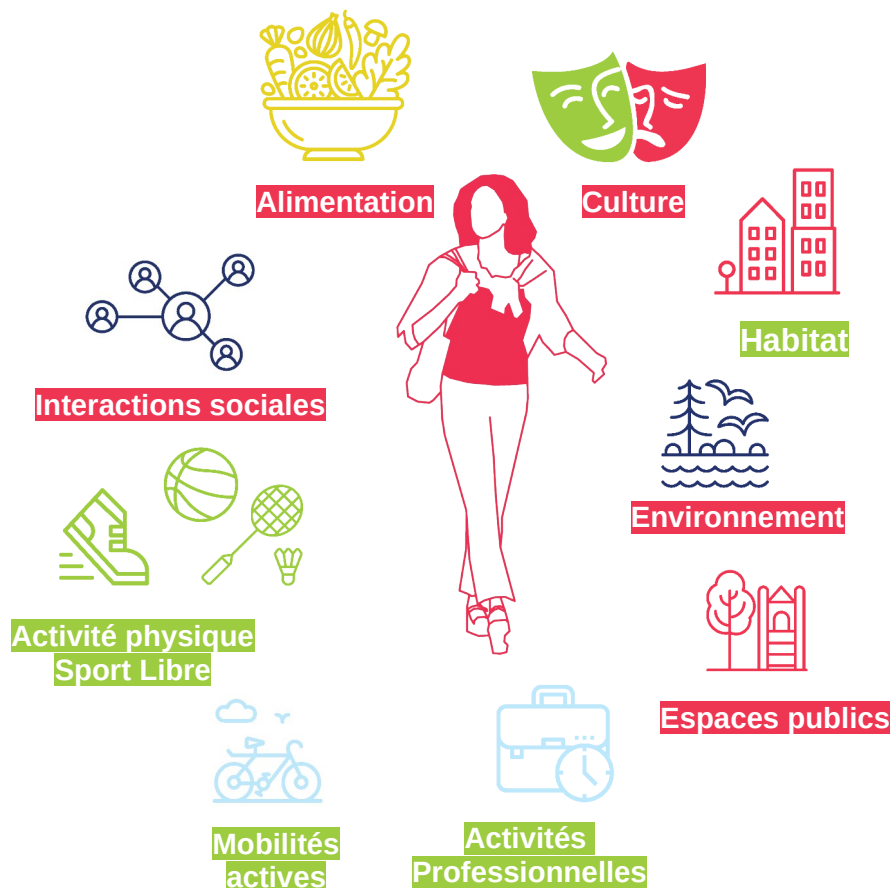


Appel à expérimenter

Santé Globale

Agir pour mon bien-être au quotidien

Mars 2023



Appel à expérimenter

Santé Globale, agir pour mon bien-être au quotidien

Contexte

En France, la politique de santé relève de la responsabilité de l'Etat ; les collectivités locales n'ont pas de compétences reconnues en la matière. Pourtant, de nombreux déterminants de santé dépendent directement et indirectement de leur action.

Des villes et métropoles se sont donc saisies de façon volontariste des questions de santé. Nantes Métropole intervient déjà dans les champs des transports, de l'aménagement urbain, de la transition écologique, de la qualité des milieux, etc.

Ces domaines d'action peuvent avoir une influence sur la santé et le bien-être de la population. Les élus de la métropole ont donc décidé de définir et d'affirmer une politique métropolitaine de santé publique pour 2023.

C'est dans cette dynamique que Nantes Métropole, avec le Nantes City Lab, propose un appel à expérimenter pour les porteurs de solutions innovantes en lien avec les sujets de la Santé Globale.

Santé Globale : de quoi parle-t-on ?

Rappel de la définition de la santé par l'OMS

La santé est un état de complet **bien-être physique, mental et social** et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité [...]

Il est reconnu que **la santé des personnes dépend pour 70 à 80% de leurs habitudes de vie, des facteurs sociaux, environnementaux, culturels, et des conditions de vie**, telles que le travail, la qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation, des logements, des réseaux et liens sociaux, ou encore de l'accès au sport, à la culture ...

Les liens entre la santé des personnes et ces différents facteurs sont aujourd'hui établis et documentés par des recherches scientifiques.

Parmi les domaines d'intervention de Nantes Métropole et des communes de la métropole, les 5 thématiques suivantes ont été identifiées pour cet appel à expérimenter :

- **Espace public favorable à la santé**
- **Alimentation et santé**
- **Activité physique en ville**
- **Environnement**
- **La culture facteur de bien-être**

Les objectifs

Pourquoi un appel à expérimenter ?

Depuis 2017, Nantes Métropole avec le Nantes City Lab a proposé aux acteurs de la métropole nantaise d'expérimenter grandeur nature des solutions innovantes au service des transitions, en proposant des sites d'expérimentations adaptés, en facilitant la mise en relation avec les bons interlocuteurs, l'accès aux bonnes données, et en développant une ingénierie dédiée à l'expérimentation et à l'évaluation.

« ...expérimenter pour converger plus rapidement
vers les solutions les plus pertinentes... »

Les retours de ces premières années valident cette approche et ont montré comment l'expérimentation accélère l'innovation.

Elle permet une rencontre plus rapide avec les vrais usages et les vrais usagers.

L'approche itérative de l'expérimentation permet de converger plus rapidement vers les solutions les plus pertinentes.

Une expérimentation : qu'est ce que c'est ?

L'objectif d'une expérimentation est de répondre concrètement à des hypothèses en testant grandeur nature un dispositif suivant un protocole qui permet d'observer ce qui est mis en place et évaluer les effets produits, sur une durée limitée.

Accélérer les innovations au service de la Santé Globale

Concrètement, il s'agit d'expérimenter grandeur nature des solutions (dispositifs, produits, mobiliers, ...) innovantes qui permettront aux usagers d'adopter des pratiques favorables à leur santé, dans leur quotidien, autour des thèmes présentés en introduction :

- **Un espace public favorable à la santé** - des aménagements dans l'espace public qui incitent à des pratiques favorables à la santé (activité physique, lien social, santé mentale, ...)
- **Alimentation et santé** – des actions pour prendre conscience du lien entre la façon dont on se nourrit (plus frais, plus local, de saison, plus végétal, cuisiné "maison", ...) et sa santé, des actions qui favorisent une alimentation plus saine au bénéfice de la santé
- **Activité physique en ville** - des solutions pour rendre attractives et favoriser les pratiques sportives en ville, et prendre conscience de leur effet bénéfique sur la santé
- **Environnement** - des projets pour comprendre et agir pour un environnement (air, bruit, eau, présence de nature...) plus favorable à la santé
- **La culture facteur de bien-être** - des actions culturelles ayant une influence positive sur le bien-être et la santé

L'expérimentation des solutions proposées aura pour objectif de **démontrer et de mesurer** :

- la qualité de la réponse aux enjeux adressés,
- l'efficacité de leur fonctionnement,
- la capacité de la solution à amener les personnes à adopter de nouvelles pratiques, favorables à la santé, dans leur quotidien.

Ce qui n'est pas attendu des projets sélectionnés

Démontrer les effets bénéfiques sur la santé du dispositif proposé.

Exemple d'illustration de ce qui est attendu :

La marche est reconnue pour ses effets bénéfiques sur la santé.

Une expérimentation reposant sur la marche proposera une solution permettant à des usagers d'intégrer 30 minutes de marche dans leurs parcours quotidiens. L'objectif de cette expérimentation et son évaluation pourraient être centrés sur la capacité à amener X personnes à intégrer cette nouvelle pratique dans leur quotidien et la méthodologie proposer pour mesurer le nombre de « conversion » à la marche.

L'objectif de l'expérimentation ne sera donc pas de démontrer que la marche est bénéfique pour la santé.

Un accompagnement pour expérimenter et évaluer l'impact

L'enjeu de cet appel à expérimenter est d'identifier des solutions innovantes en capacité d'avoir un impact sur la santé au quotidien des personnes.

Un programme d'accompagnement spécifique sera dédié aux lauréats, avec des ateliers collectifs et du suivi individuel pour, notamment :

- comprendre les enjeux de santé publique sur le territoire de la métropole nantaise
- s'approprier, organiser et formaliser la méthodologie d'expérimentation,
- trouver le meilleur "terrain" pour le déploiement de leur expérimentation,
- mettre en place les bases et les outils pour une évaluation robuste,
- créer un collectif sur les enjeux de l'expérimentation et de la santé globale.

Dans le cadre de cet accompagnement, **les porteurs de projets devront identifier au moins un référent** et réserver du temps pour participer aux différents temps (collectifs et individuels) et au suivi de l'expérimentation.

Le temps à consacrer pour les porteurs de projet (du lancement jusqu'à la restitution finale) est estimé à minimum 15 jours de travail.

Budget alloué aux projets lauréats

Dans le cadre de son partenariat avec JCDecaux, Nantes Métropole a doté l'appel à expérimenter d'une enveloppe globale de 200 000 € HT

Les expérimentations pourront être accompagnées financièrement à hauteur de 50% du coût de l'expérimentation **jusqu'à un maximum de 25 000 € HT.**

Cette enveloppe permettra de financer la mise en œuvre de l'expérimentation proposée aussi bien sur la partie étude, sur la production de la solution, son installation, son suivi et sa maintenance, son arrêt en fin d'expérimentation, ainsi que la contribution des porteurs de projet sur la mise en place, le suivi et l'évaluation de leur solution.

Critères d'éligibilité

Les porteurs de projet

Les expérimentations devront être portées de façon collaborative par **au moins 2 acteurs** dont au moins un implanté sur la métropole de Nantes.

Durée de l'expérimentation

Les solutions retenues pourront être expérimentées sur **une durée de 12 à 18 mois**, de la mise en œuvre à l'arrêt de l'expérimentation.

Le démarrage des expérimentations retenues s'étalera entre septembre 2023 et au plus tard en décembre 2023.

Chaque expérimentation sera lancée pour une durée minimale de 12 mois et au maximum 18 mois, pour finir au plus tard au premier trimestre 2025.

Une solution retenue devra être suffisamment avancée pour pouvoir être mise en expérimentation avant la fin décembre 2023.

Localisation des expérimentations

Pour pouvoir être retenues, les expérimentations proposées devront être **déployées sur le territoire de Nantes Métropole**.

Critères de sélection

Au maximum 8 lauréats seront choisis pour expérimenter leurs solutions sur le territoire de la métropole.

L'examen des dossiers se fera sur la base des éléments suivants :

- La réponse **mettra en lien le ou les dispositifs qu'elle propose d'expérimenter et les études** démontrant les liens bénéfiques pour la santé des personnes
- **Le caractère innovant de la solution : la solution n'a jamais été déployée en France**, ou les conditions d'expérimentation sont sensiblement différentes
- L'intérêt d'une expérimentation pour la solution proposée. **La réponse précisera les hypothèses testées et ce qu'elles visent à démontrer**. Elle précisera également les conditions de faisabilité technique et financière
- La **capacité de l'équipe** à réaliser cette expérimentation
- Les **moyens attendus de la part de Nantes Métropole** pour la mise en oeuvre de l'expérimentation (décrire l'ensemble des moyens nécessaires pour la réalisation de l'expérimentation : contacts, moyens matériels, données,...)
- Le **potentiel de reproductibilité** et de changement d'échelle de la solution
- L'**impact de la solution et la méthode envisagée pour l'évaluer**. Il concernera, entre autres, la capacité de l'expérimentation à amener les personnes à adopter de nouvelles pratiques favorables à leur santé

Diversité des lieux des expérimentations

Une attention particulière sera apportée lors de la sélection des projets de façon à avoir une **diversité de lieux sur les 24 communes** de la métropole, ainsi qu'une **diversité de zones d'expérimentation** (centre ville, quartiers prioritaires, quartiers résidentiels, autres ...)

Diversité des publics cible des expérimentations

Une attention particulière sera également apportée pour avoir une **diversité de publics** adressés par les différentes solutions retenues : enfants, jeunes, publics en précarité, seniors, famille, étudiants, personnes en situation de handicap ...

Modalités de participation

En prenant en compte les critères d'éligibilité et de sélection décrits précédemment, les candidats devront présenter leur réponse à l'appel à expérimenter au travers d'un dossier de candidature contenant, dans cet ordre :

1. **Une présentation du concept** - Cette partie indiquera clairement pourquoi une expérimentation est pertinente, ainsi que les hypothèses auxquelles le porteur de projet souhaite répondre.
2. **Une présentation détaillée des principes de la solution** - Cette partie mentionnera notamment les travaux de référence existants, qui montrent le lien entre de la solution proposée et son impact favorable pour la santé.
3. **Un budget détaillé de l'expérimentation** – La conception, la mise en place de la solution et de l'entretien/maintenance, arrêt de l'expérimentation, temps investi par le porteur de projet pour accompagner les différentes phases de l'expérimentation.
4. **Les moyens attendus de la part de Nantes Métropole** dans la mise en œuvre de l'expérimentation
5. **Une proposition de méthodologie ainsi que les principaux** critères et indicateurs envisagés pour l'évaluation de la solution
6. **Un calendrier prévisionnel** de l'expérimentation
7. **Une présentation des équipes**, ainsi que le référent identifié pour le suivi de l'expérimentation
8. Autres informations jugées pertinentes

Modalités de mise en œuvre

Convention d'expérimentation

Une convention d'expérimentation sera signée entre le porteur de projet et Nantes Métropole. Elle précisera les rôles et responsabilités de chacune des parties.

Suivi

Un suivi régulier sera organisé avec les porteurs de projets pour la mise en place, et tout au long des expérimentations, et en fonction des besoins, pour s'assurer du bon déroulé des expérimentations.

Evaluation

Comme indiqué précédemment l'évaluation est au coeur de cet appel à expérimenter. Elle permettra de mesurer la valeur produite pour chacune des parties-prenantes. C'est à ce titre qu'un accompagnement spécifique sera proposé aux porteurs de projet pour co-construire cette phase.

Calendrier et dépôt des projets

Un réunion d'information pour les candidats intéressés sera organisée le **21 mars de 14h à 16h00** en présentiel et en visioconférence. Lors de cette réunion, nous vous présenterons un rappel du contexte de l'appel à expérimenter ainsi que les attentes détaillées. Un moment d'échange permettra de répondre à l'ensemble de vos questions.

Ce temps pourra également être l'occasion de créer de nouvelles collaborations, d'identifier des partenaires.

Pour être informés des modalités de cette réunion, vous devez vous inscrire sur le formulaire suivant :

<https://app.yepform.com/live/Sante-Globale---Reunion-Information-Appel-a-Expérimenter>

Les demandes de renseignements peuvent être adressées à l'adresse électronique suivante :

aae-sante-globale@nantesmetropole.fr

Le **dossier de candidature** (exclusivement au format PDF) sera envoyé à la même adresse

au plus tard le 28 avril 2023 12h00

IMPORTANT

Si la taille du document dépasse 8 Mo, vous devez le déposer sur la plateforme <https://nantesmetropole.fromsmash.com>, et mettre le lien de téléchargement dans votre mail de candidature. Si votre document dépasse la taille de 8Mo, il ne pourra être reçu par mail, et la candidature risque de ne pas être validée.

Calendrier

Mi février 2023	Lancement de l'appel à expérimenter
21 mars 2023	Réunion d'information de 14h à 16h
28 avril 2023	Clôture de l'appel à expérimenter à 12h
Mai 2023	Jury de sélection des projets
Juin 2023	Annonce publique des lauréats
Début juillet 2023	Première réunion de démarrage avec les lauréats
A partir de septembre 2023	Programme d'accompagnement des lauréats et premiers déploiements
Année 2024	Déroulement et suivi des expérimentations
Début 2025	Fin des expérimentations et présentation des résultats

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel, les dates d'annonce publique des lauréats, de la réunion de démarrage du projet et des premiers déploiements seront ajustées en fonction des projets retenus.

INFORMATIONS A RETENIR

Réunion d'information de l'appel à expérimenter, le
21 mars 2023 de 14h à 16h

Formulaire d'inscription à la réunion d'information :
<https://app.yepform.com/live/Sante-Globale---Reunion-Information-Appel-a-Experimenter>

Remise des dossiers
au plus tard le **28 avril 2023 à 12h**

**Pour toute question et envoi des dossiers,
adresser vos demandes à**

aae-sante-globale@nantesmetropole.fr